

Gouvernement du Québec
Député de Kamouraska-Témiscouata
Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
Leader adjoint du gouvernement
Ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région de la Côte-Nord

Québec, le 10 août 2006

Monsieur William J. Cosgrove
Président
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

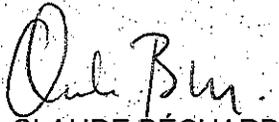
Monsieur le Président,

En ma qualité de ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et en vertu des pouvoirs que me confère le troisième alinéa de l'article 31.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), je donne mandat au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) de tenir une audience publique concernant le projet de prolongement de l'autoroute Robert-Cliche (73) entre Beauceville et Saint-Georges par le ministère des Transports et de me faire rapport de ses constatations ainsi que de l'analyse qu'il en aura faite.

Le mandat du Bureau débutera le 2 octobre 2006 et se terminera le 2 février 2007. Je rendrai public le rapport du BAPE dans les 60 jours suivant la fin de l'audience.

Je joins à la présente les demandes d'audience publique qui m'ont été adressées concernant ce projet ainsi que les correspondances demandant que des audiences n'aient pas lieu.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


CLAUDE BÉCHARD

p. j.